

On veut supprimer le trafic des marchandises à la gare des Guillemins

Et les Liégeois protestent

Jeudi, à l'initiative des agents de transports, une réunion publique s'est tenue au Continental, sous la présidence de M. Colette. Son but principal était de susciter un mouvement de protestation contre la mesure que compte prendre d'ici quelques semaines, paraît-il, la Société Nationale des Chemins de Fer : transférer à Bressoux tout le trafic des wagons de marchandises. Il est d'évidence immédiate que pareille disposition doit léser les entrepreneurs de transports qui ont, presque tous, établi leur industrie aux abords de la gare principale que l'on veut aujourd'hui priver d'un trafic intense, qui dessert toute l'agglomération liégeoise. Mais non seulement on va paralyser tout un commerce; on va aussi faire augmenter automatiquement les prix de transports, — puisque le trajet sera plus long, — et, partant, les prix de toutes choses. La question intéresse donc au plus haut point toute la population.

Aussi comptait-on plus de soixante personnes à cette réunion, cependant hâtivement décidée; quelques mandataires publics s'y trouvaient.

M. Arthur Basse exposa en détail la question, faisant excellemment ressortir que la Société Nationale des Chemins de Fer ne pouvait, pour des

fins pécuniaires, mésestimer les droits de la collectivité au service de laquelle elle doit être.

Transplanter à Bressoux tout le trafic des marchandises, c'est non seulement priver les commerçants du Sud de Liège, mais c'est provoquer une augmentation des tarifs, — d'au moins 25 pour cent. M. Basse croit, d'autre part, que cette mesure est une nouvelle preuve de la parcimonie que montre le pouvoir central à l'égard de la Wallonie. Quand on pense que Gand compte six gares de marchandises et que Liège, dont la population est autrement intense et dont l'industrie nécessiterait des dispositions spéciales, n'en aura qu'une, il y a lieu de se demander si l'on ne considère pas les Wallons comme une quantité plus négligeable que les autres Belges ! Que l'on établisse une gare à Bressoux, — remarque M. Depresseux, — tant mieux; mais est-ce une raison de supprimer celle des Guillemins ? Deux ne sont pas de trop, loin de là !

Il y aurait d'ailleurs d'autres solutions que fait valoir M. Arthur Basse : le parc du Val-Benoît, qui va redevenir vacant; les annexes qui s'alignent au long de la rue Varin et qu'on pourrait agrandir. Il est à craindre que le but foncier soit d'aiguiller le

trafic sur Montzen et sur Tongres. En tous cas, on fait fi des intérêts de Verviers et de Liège. Certes, il y a Longdoz. Mais c'est déjà le secret de Polichinelle que la Société du Nord est en pourparlers pour céder la gare à la Société Nationale. Et celle-ci, qui ne pense qu'à faire des affaires, pourrait supprimer Longdoz : elle y pense, paraît-il.

M. Basse continue : l'importance du problème n'apparaît pas d'emblée. Mais sait-on que le trafic que l'on veut contrarier représente un mouvement de marchandises qu'on chiffre par environ 5000 tonnes en quinze jours ?

Bref, l'assemblée croit qu'il est utile et urgent d'émouvoir l'opinion publique.

Après interventions de M. Deffet, M. Jeunissen. M. Depresseux, un comité de résistance est constitué, qui nomme comme suit son bureau exécutif : M. Basse, président; MM. Deprez et Hanquet, vi-

ces-présidents; M. Buisseret, secrétaire; M. Deffet, trésorier.

M. Lippens, ministre, a accepté de recevoir une première délégation mardi. Si satisfaction n'est pas accordée, le Comité, soutenu par l'assemblée, unanime, est décidé à mettre tout en œuvre pour que la mesure préconisée soit rapportée. M. Roger et M. Depresseux se chargent de convaincre leurs collègues du Conseil provincial et de l'Administration communale. Ils pensent que tous les mandataires publics de la région soutiendront l'action engagée par les agents de transports dans l'intérêt de tous les Liégeois.

Nous reviendrons sur cette question sitôt que de nouveaux éléments nous parviendront. Nous espérons, en tout cas, que M. le ministre Lippens saura empêcher la Société Nationale de prendre sans délai des mesures qui sollicitent une étude plus approfondie.

(La Presse locale).